

| Offre de stage              |  |
|-----------------------------|--|
| Sujet                       | <b>Biodiversité et énergies renouvelables :<br/>impacts cumulés sur le milieu naturel et mesures ERC dans le cadre des volets naturalistes d'études d'impacts de projets d'énergie renouvelable</b>  |
| Description de l'entreprise | Abies est un bureau d'études spécialisé dans les études d'impacts sur l'environnement des installations de production d'énergie renouvelable (parcs éoliens et centrales solaires). Abies compte plus de vingt salariés répartis en différents pôles de compétences (écologues, paysagistes, naturalistes, cartographes, etc.) et intervient auprès de nombreux porteurs de projets sur l'ensemble du territoire national.   |
| Contexte                    | <p>Le pôle Milieu naturel d'Abies réalise des volets naturalistes d'études d'impacts (VNEI), des dossiers de demande de dérogation espèces protégées, des expertises naturalistes (ornithologie et botanique) ainsi que des suivis de mortalité de faune volante sur parcs éoliens.</p> <p>Il dispose d'une expérience de plus de 20 ans sur les impacts de l'éolien et du photovoltaïque sur le milieu naturel, avec en particulier une grande expertise sur la thématique éolien-avifaune, notamment en région Occitanie. Une des missions principales d'Abies consiste donc à évaluer les impacts des projets éoliens ou photovoltaïques sur le milieu naturel et à proposer des mesures appropriées pour en éviter, réduire ou compenser les effets dommageables.</p>  |
| Description de la mission   | <p>Il s'agit d'un stage modulable et évolutif, en fonction des compétences du/de la stagiaire, du temps disponible et de l'évolution du contexte sanitaire. Il peut ainsi être scindé en deux axes. Il vise en premier lieu la thématique éolienne mais le/la stagiaire pourra également effectuer un travail similaire pour le photovoltaïque.</p> <p>Axe 1 : Mesures ERCA</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectuer un inventaire des mesures d'évitement, de réduction, de compensation et d'accompagnement (ERCA) proposées par Abies dans ses VNEI éoliens et photovoltaïques. Il s'agit d'un travail initié par une précédente stagiaire en 2016 qu'il faudra mettre à jour et compléter ;</li> <li>• Obtenir un retour d'expériences auprès des exploitants sur les mesures proposées par Abies et mises en place dans le cadre de divers projets éoliens et photovoltaïques ;</li> <li>• Préparer une synthèse comparative sur les dispositifs automatiques de détection, d'effarouchement et d'arrêt des éoliennes en faveur des oiseaux ;</li> <li>• Mettre en conformité nos fiches mesures avec le guide THEMA.</li> </ul> <p>Axe 2 : Impacts cumulés</p> <p>Les lignes directrices actuelles pour l'évaluation des impacts cumulés des parcs éoliens sur le milieu naturel sont peu précises. Pourtant, le niveau d'analyse attendu dans les VNEI va croissant et le sujet des impacts cumulés prend une importance de plus en plus grande, notamment pour la faune volante (effet barrière, mortalité par collision, perte de territoire...). Le/la stagiaire devra donc :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire le point sur la réglementation et les doctrines existantes sur la prise en compte des impacts cumulés (<i>Guide relatif à l'élaboration des études d'impacts des projets de parcs éoliens terrestres</i> (MEEM 2016), doctrines régionales, etc.) ;</li> <li>• Proposer des pistes d'amélioration au pôle Milieu naturel pour la prise en compte des impacts cumulés dans nos VNEI.</li> </ul> <p>Si le stage nécessite un volet statistique, un travail de caractérisation et de typologie des collisions éoliennes d'oiseaux pourra être effectué (espèces, caractéristiques physiques ou comportementales, caractéristiques d'éoliennes, conditions météo...).</p> |

|  |  |
|--|--|
|  | <p>Enfin, en fonction des missions d'Abies en 2021, de l'évolution du contexte sanitaire et de ses centres d'intérêt, le/la stagiaire pourra également être amené.e à participer aux actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi de mortalité des chiroptères et de l'avifaune sur des parcs éoliens en Occitanie ;</li> <li>• Inventaires ornithologiques et/ou suivis ornithologiques postimplantation ;</li> <li>• Inventaires floristiques ;</li> <li>• Autres, en fonction des possibilités.</li> </ul>  |
| <b>Profil recherché</b>                                | Etudiant.e en Master 2 ou Ecole d'ingénieur dans les domaines de l'écologie, du développement durable, de la gestion de l'environnement, etc.  |
| <b>Compétences, savoir-faire et savoir-être requis</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adaptabilité et capacité à travailler en autonomie indispensables compte tenu du contexte sanitaire (télétravail possible de manière ponctuelle ou plus longue)</li> <li>• Intérêt pour l'avifaune et les chiroptères ;</li> <li>• Intérêt pour le travail de bibliographie, d'analyse et de synthèse ;</li> <li>• Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel) ;</li> <li>• Compréhension de l'anglais écrit (bibliographie) recommandée ;</li> <li>• Connaissance des énergies renouvelables appréciée.</li> </ul>  |
| <b>Compétences acquises lors du stage</b>              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compréhension globale des impacts des projets éoliens et photovoltaïques sur le milieu naturel, en particulier sur les oiseaux ;</li> <li>• Connaissance des volets naturalistes d'études d'impacts ;</li> <li>• Compréhension de la démarche ERC ;</li> <li>• Développement des connaissances en ornithologie ;</li> <li>• Découverte du fonctionnement d'un bureau d'études en environnement.</li> </ul>  |
| <b>Candidature</b>                                     | <p>Envoyer CV et lettre de motivation au format PDF avant le vendredi 18 décembre 2020 inclus à l'adresse : <a href="mailto:info@abiesbe.com">info@abiesbe.com</a></p> <p>Les fichiers seront nommés <i>Prénom_Nom_CV</i> et <i>Prénom_Nom_LM</i>.</p>   |
| <b>Conditions</b>                                      | <p>Durée du stage : 5 à 6 mois à compter de février ou mars 2021</p> <p>Temps de travail : 35 heures hebdomadaires</p> <p>Gratification : selon gratification légale</p> <p>Encadrement : stage au sein du pôle Milieu naturel de l'entreprise, composé de sept personnes. Le/la stagiaire sera encadré.e par un.e maître de stage, sous la responsabilité du gérant d'Abies.</p> <p>Lieu de travail : Villefranche-de-Lauragais (les bureaux sont situés à côté de la gare SNCF, permettant de relier Toulouse et Carcassonne en 30 min) et/ou en télétravail, selon l'évolution de la situation sanitaire</p> <p>Permis B souhaitable mais non indispensable</p> |